

Action Forêt



des Laurentides et de l'Outaouais

BULLETIN D'INFORMATION
publié par l'Alliance des propriétaires
forestiers des Laurentides et de l'Outaouais

VOLUME 12 - NUMÉRO 2
Automne 2017

LE PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

**LA PORTE D'ENTRÉE
POUR BÉNÉFICIER DE
NOMBREUX AVANTAGES**

p. 10 à 12

**SOYEZ INFORMÉS
EN TEMPS RÉEL**

p. 16



À partir du 1^{er} janvier 2018



Les Transporteurs
du bois privé
du Nord inc.

**CONTRIBUTION ANNUELLE DE BASE
OBLIGATOIRE POUR TOUS
LES TRANSPORTEURS**

p. 9



ANDERSON



BIENVENUE EN PREMIÈRE CLASSE

Les chargeuses à bois Anderson vous offre de la polyvalence et de la puissance qui vous permettront de passer à un autre niveau de performance. Avec leur capacité de chargement accrue et grappin permettant le ramassage de billots plus gros et plus rapidement. Informez-vous!

1-888-833-2952 www.grpanderson.com

Action Forêt

des Laurentides et de l'Outaouais

Collaborateurs

Nicolas Beaulé
Victor Brunette
Édith Carle
Alain Castonguay
Maxime Desjardins
Lévis Diotte

Mylène Gagnon
Pierre-Maurice Gagnon
Lyne Guénette
Annie Labbé
Julie Langlois
Mario Lanthier
Catherine Rioux

Hélène Marcoux-Filion
Lisa Morin
Amélie Normand
Mélicca Thibault
Fédération des producteurs forestiers du Québec

Coordination de la production

Gaëtan Lefebvre (gl@tlb.sympatico.ca)

Photographies

Gaëtan Lefebvre, Mario Joly

Infographie

Danaë Couët et Simon Bonneau, Imprimerie l'Artographe inc.

Impression

Imprimerie l'Artographe inc., Mont-Laurier QC

Parution

Trois fois l'an (printemps / automne / hiver)

Distribution

Postes Canada, convention de poste-publication no. 41397526

Tirage

4200 copies

ALLIANCE DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DES LAURENTIDES ET DE L'OUTAOUAIS

725, rue Vaudreuil, Mont-Laurier (Québec) J9L 2B8
Courriel : info@spfl.net [f @allianceproprietairesforestiers](https://www.facebook.com/allianceproprietairesforestiers)
Téléphone **819 623.2228 • 1 866 623.2228**
Télécopieur **819 623.3430** Site Internet apflo.ca

Permis de livraison

Maxime Desjardins - poste 1

Comptabilité

Lyne Guénette - poste 5

Conseiller-terrain
Pierre Farley - 819 775-8273

Conseillère en programmes

Annie Mercier - poste 3

Directeur général

M. Mario Lanthier

Conseil d'administration

Jacques Gévry, président
Henri Grenier, 1^{er} vice-président
Ronald Lapierre, 2^e vice-président
François Patry, administrateur
Yves Sigouin, administrateur
Gabriel Miron, administrateur

Action-Forêt est publiée et distribuée gratuitement aux propriétaires forestiers du Plan conjoint. La reproduction intégrale ou en partie est interdite sans l'autorisation de l'Alliance des propriétaires forestiers des Laurentides et de l'Outaouais. Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

DANS CE NUMÉRO...



- 4 MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
LE RENOUVELLEMENT DES GARANTIES D'APPROVISIONNEMENT
Par M. Mario Lanthier, directeur général de L'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais
- 5 à 7 **ACTUALITÉS FORESTIÈRES**
- 8 MOT DU PRÉSIDENT DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC
DES COUPES FORESTIÈRES UTILES POUR L'ENVIRONNEMENT
- 9 À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2018
CONTRIBUTION ANNUELLE DE BASE OBLIGATOIRE POUR TOUS LES TRANSPORTEURS
- 10 à 12 LE PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER
LA PORTE D'ENTRÉE POUR BÉNÉFICIER DE NOMBREUX AVANTAGES
- 14-15 **CONTRAT DE RÉCOLTE OU VENTE DE DROIT DE COUPE**
- 17 **L'IMPORTANCE DE BIEN CHOISIR SON ENTREPRENEUR FORESTIER**
- 21 à 29 **RÉPERTOIRE DES PRIX - SEPTEMBRE 2017**
- 30 **LISTE DES TRANSPORTEURS**

Nouveauté 2017

Planeur SMG



Chargeur et tourne-billot hydraulique



SMG
Champion

Scierie Mobile Gilbert inc.

7 Modèles disponibles à partir de 4495.95\$

**SOYEZ
AUTONOME,
PRODUCTIF ET
PERFORMANT!**



Techni-Scie DM Papineauville (819)427-5383 - www.smgchampion.com



Mario Lanthier
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Alliance des propriétaires
forestiers Laurentides-
Outaouais

LE RENOUVELLEMENT DES GARANTIES D'APPROVISIONNEMENT

D'ici quelques jours une pluie de centaines de milliers de mètres cubes de bois s'abattrà sur l'industrie forestière de la région, période de renouvellement des garanties d'approvisionnement oblige ! Il est à souhaiter que les officiers du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) analysent avec parcimonie le comportement de chacune des usines au niveau de leur achat de bois en provenance de la forêt privée.

Serait-il logique de récompenser certains *délinquants* en leur allouant des volumes de bois en provenance de la forêt publique pendant que la forêt privée est laissée pour compte ? Le Ministre ne doit-il pas attribué les bois des forêts du domaine de l'État en tenant compte notamment des bois de la forêt privée. N'est-il pas écrit noir sur blanc à l'article 43 de la *loi sur les forêts* que *le volume annuel de bois rond provenant des forêts du domaine de l'État attribué par le contrat est un volume résiduel* ? On entend cette ritournelle depuis tellement longtemps, et on espère son application depuis tellement longtemps aussi, que nous avons cessé d'y croire, plus de chance de voir apparaître le Père Noël le 24 au soir (...)

J'entends déjà des voix d'une certaine élite commenter, « *oui, mais les travaux en forêt publique contribuent fortement l'économie régionale, à la création d'emplois, etc.* », alors, je vous demande, et cette question s'adresse aussi à tous les pseudo-experts : **depuis combien de temps 1 mètre cube de bois de la forêt publique génère plus d'emplois que 1 mètre cube de bois de la forêt privée ?** Permettez-moi de vous dire que la vente de bois de la forêt privée génère des retombées directes dans nos municipalités et que le producteur qui réussit à vendre son bois à un prix correct, le réinvestit ou le dépense dans son entourage immédiat.

La forêt privée n'est pas prise au sérieux et c'est très dommage car le potentiel forestier de notre Plan conjoint est immense et, chiffres à l'appui, on peut prouver que lorsque les marchés sont constants et offrent des prix intéressants, le bois des producteurs en forêt privée est au rendez-vous, et ce en fort volume.



TERRA-BOIS

COOPÉRATIVE DE
PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS

terra-bois.qc.ca

Comme propriétaire de boisé, vous avez un rôle important à jouer dans la saine gestion et le développement durable de nos forêts.

« **LE PLAN D'AMÉNAGEMENT** » est sûrement le meilleur outil pour agir efficacement.

Nous pouvons vous aider, contactez-nous!

Lachute
450 562-1126

Gatineau
819 986-1031

AVIS DE NOMINATION

Mme Mélissa Thibault

L'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais est heureuse d'annoncer la nomination de Mme Mélissa Thibault au poste de coordonnatrice des communications.

Mélissa travaille au sein du secteur forestier régional depuis maintenant 8 ans, notamment par des mandats qu'elle a réalisés pour la Table Forêt Laurentides et Signature Bois Laurentides. Diplômée en Technique de comptabilité et de gestion, elle possède également une grande expérience dans le domaine des communications et de la vulgarisation particulièrement pour le secteur forestier.

L'entretien et à la mise à jour de notre site Internet et des médias sociaux feront partie de ses tâches, elle sera également responsable de communiquer efficacement les nouvelles pertinentes concernant le secteur forestier et la mise en marché des bois aux propriétaires et producteurs forestiers de la région.

**Nous lui souhaitons
la bienvenue dans
notre équipe!**



Alliance des
propriétaires forestiers
LAURENTIDES • OUTAOUAIS



Suivez-nous sur Facebook  @allianceproprietairesforestiers

ASSUREZ-VOUS DU MEILLEUR OÙ QUE VOUS SOYEZ!

Pour protéger votre investissement, transigez avec un partenaire d'affaires qui connaît votre réalité.

Profitez des protections avec nos programmes exclusifs et économisez grâce à nos tarifications négociées pour vous.

RIVERIN GIRARD & ASSOCIÉS

MEMBRE
DU GROUPE



Lussier
Dale Parizeau

Cabinet de services financiers

Appelez dès maintenant pour recevoir
votre **soumission gratuitement**

Dominic Lafleur
Courtier en assurance de dommages

1 819 585-4501

Les perspectives demeurent intéressantes en ce début d'automne et l'impasse dans les négociations avec les États-Unis sur le bois d'œuvre ne semble pas vouloir affecter les marchés, du moins à court terme.

RÉSINEUX

Pour le résineux, les producteurs de tout le territoire du Plan conjoint doivent livrer leur production vers Saint-Faustin-Lac-Carré à l'usine du Groupe Crête. Bien que des négociations seront entreprises sous peu avec Forex Ferme-Neuve, le succès de ces négociations sera directement lié aux volumes alloués en garanties d'approvisionnement aux industriels sur le domaine de la forêt publique. La situation est similaire du côté de Produits forestiers Résolu de Maniwaki. L'entente espérée avec cette usine peut sembler secondaire car celle-ci est éloignée géographiquement de nos producteurs, cependant il ne faut pas oublier que trois des municipalités de la MRC Vallée-de-la-Gatineau font parties de notre Plan conjoint et cette impasse est néfaste pour les producteurs de ces municipalités qui font face à des coûts de transport beaucoup trop élevé pour espérer mettre en marché du résineux avec rentabilité.

TREMBLE - PANNEAU

[LOUISIANA-PACIFIQUE – MANIWAKI]

Situation au beau fixe du côté de Louisiana-Pacifique Bois-Franc et nous pouvons prévoir que la demande pour le tremble demeurera à son plus haut niveau. En effet, pas besoin d'une longue analyse pour comprendre qu'avec toutes les catastrophes naturelles que nos voisins du Sud ont subies depuis quelques semaines, la demande pour le panneau OSB sera très forte pour les prochains mois.

SCIAGE DE PIN BLANC

Trois destinations possibles pour vos billes de pin blanc : Bois La Minerve, Produits forestiers Laurentiens et Scierie Bondu de Notre-Dame-de-Pontmain. Bien souvent il est préférable de livrer ses billes de sciage vers la scierie la plus près de votre lot et diminuer les coûts de transport, mais cependant des vérifications de base s'imposent avant livraison car il y a d'importantes différences entre ces trois scieries et ce, tant au niveau des prix que des spécifications.

SCIAGE DE BOIS FRANC ET AUTRES FEUILLUS

Les scieries de bois franc sont toutes en mode achat mais certaines d'entre elles affichent des baisses de prix, phénomène difficile à comprendre puisque la demande est très forte et que les indices de prix sont en hausse constante depuis quelques trimestres. Il faut donc prendre le temps de bien analyser les offres de chacune des scieries avant de livrer ses billes de sciage. Nouveauté notable du côté de Lauzon Ressources forestières de Thurso : on a débuté l'achat des billes de déroulage, une première depuis 2014.

Pour le peuplier, plusieurs destinations possibles dont Produits forestiers Laurentiens de Rivière-Rouge qui se spécialise dans la transformation de cette essence.

BOIS FRANC - QUALITÉ PÂTE

[FORTRESS CELLULOSE SPÉCIALISÉE – THURSO]

Une incertitude récurrente plane toujours du côté de Fortress Cellulose Spécialisée de Thurso et cette situation est agaçante pour les producteurs qui ne peuvent planifier adéquatement leur production. Quelles sont les raisons de ces multiples soubresauts ? Difficile d'obtenir des explications précises, mais on sait que les objectifs de production à l'interne ne sont pas atteints et du même coup les inventaires demeurent élevés.

Nous soulignons cependant l'étroite collaboration de l'usine thursolienne avec le secteur de la forêt privée, car même si celle-ci dispose de nombreuses autres sources d'approvisionnement en forêt publique ou en forêt ontarienne, à chaque occasion le bois issu de notre Plan conjoint est toujours parmi les derniers à ne plus être accepté lors des fermetures et également toujours parmi les premiers à être en demande lors des réouvertures.

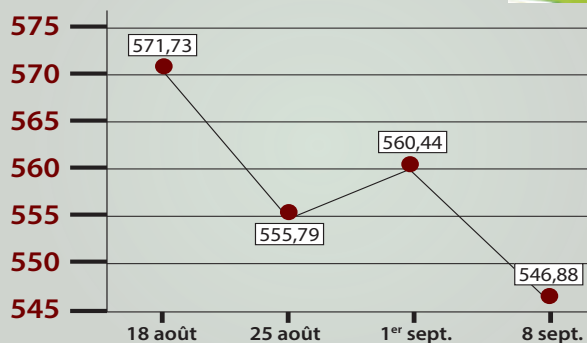
SCIAGE DE PRUCHE ET DE CÈDRE

La Scierie Charles Meilleur et fils de Kiamika a toujours des besoins importants en billes de cèdre et finalement pour ceux qui ont des volumes de pruche à livrer, Bois La Minerve et Produits forestiers Laurentiens achètent des billes de cette essence.

SITE INTERNET

Toutes les informations contenues dans cette page sont sujettes à des changements rapides. Nous vous invitons à consulter notre site Internet pour obtenir les informations mise à jour quotidiennement.

Prix composé Pribec (\$ CAN)



Pribec

**Action
Forêt**
des Laurentides et de l'Outaouais

**DES ESPACES PUBLICITAIRES SONT DISPONIBLES
POUR VOTRE ENTREPRISE.**

Le prix de l'espace réservé varie selon les différents formats.

Pour informations : Gaétan Lefebvre
819 585-3081 | gl@tlb.sympatico.ca

PROCHAIN NUMÉRO : JANVIER 2018

COMMUNIQUÉ TOUJOURS EN ROUTE VERS... LA MOBILISATION DES BOIS

3 VISITES
DE BOISÉS
AMÉNAGÉS



Il y a quelques semaines, une campagne de communication à l'intention des propriétaires de boisés privés a été lancée afin de présenter les avantages de faire de l'aménagement forestier en forêt privée.

Peut-être êtes-vous de ceux qui ont reçu de la documentation sur ce sujet? Sachez que dans le cadre de cette campagne, l'Alliance des propriétaires forestiers (APFLO) en collaboration avec la Table Forêt Laurentides (TFL) organise 3 visites de boisés aménagés.

Ces visites permettront aux propriétaires de boisés de tirer profit de l'expérience vécue par d'autres propriétaires. Des experts seront sur place afin de vous expliquer les bienfaits de l'aménagement forestier et répondre à vos questions.

J'invite tous les propriétaires de boisé à prendre part aux visites qui se tiendront au mois d'octobre, dans les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides ainsi qu'à Mirabel.

VOUS DÉSIREZ EN SAVOIR PLUS ? De l'information sera diffusée prochainement sur les pages Facebook de l'APFLO, de la Table Forêt Laurentides ainsi que dans les médias de la région des Laurentides. Suivez-nous !

Vous êtes propriétaire d'un boisé et vous désirez en savoir plus sur cette campagne de communication? Je vous invite à visiter le site web de l'APFLO : www.apflo.ca et à nous contacter au 819 623 2228, poste 31.

JE VOUS Y ATTENDS DÈS OCTOBRE PROCHAIN.

Suivez-nous sur Facebook  @allianceproprietairesforestiers



NORTRAX
www.nortrax.com

Mont-Laurier
1 800-567-4569

 **JOHN DEERE**

Pour le meilleur service de transport
dans la Vallée de la Rouge, un seul nom à retenir...

Les **Transports**
Sylvain Perrier

SERVICE DE TRANSPORT COMPLET

Camion auto-chargeur • Bois en longueur
Bois en billots • Dix roues «dompeur»



SYLVAIN PERRIER
plus de 20 ans d'expérience
en transport forestier

© 819 275.7759
Cell.: 819 278.5888

9829, route 117
Rivière-Rouge J0T 1T0

DES COUPES FORESTIÈRES UTILES POUR L'ENVIRONNEMENT



PIERRE-MAURICE GAGNON
PRODUCTEUR ET PRÉSIDENT
DE LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS
FORESTIERS DU QUÉBEC

Éliminer les coupes forestières est-elle une bonne pratique environnementale? Il le semblerait si l'on écoute ceux qui dénoncent leur impact sur les paysages. Pourtant, quelques avantages méritent d'être rappelés aux citoyens qui sont moins familiers avec les activités sylvicoles chez l'un ou l'autre des 134 000 propriétaires forestiers du Québec, majoritairement des familles détenant un ou quelques lots boisés dans leur village.

En fait, les écologistes forestiers pensent de plus en plus que la récolte de bois et la plantation d'espèces mieux adaptées aux conditions climatiques et environnementales futures sont souhaitables pour maintenir une forêt en santé et résiliente face aux changements globaux.

Alors, pourquoi donc les réglementations municipales sur l'abattage d'arbres en milieu forestier sont-elles de plus en plus contraignantes? Principalement, parce que l'effet des coupes sur le paysage est désagréable aux yeux des citoyens, d'autant plus si elles se produisent chez leur voisin. De plus, on redoute l'impact sur les cours d'eau ou les potentiels de chasse. Toutefois, la récolte forestière sur une propriété privée dépasse rarement quatre hectares, selon un calendrier de travaux qui diffère d'un propriétaire à l'autre.

La recherche du compromis appelle donc un meilleur dialogue entre les rédacteurs de ces réglementations et les représentants de propriétaires forestiers. Ces derniers pourront faire visiter des forêts bien aménagées et d'autres qui ne le sont pas, pour montrer le résultat d'un travail bien fait. Je peux garantir qu'après cette initiation, de nombreux profanes en foresterie demanderont davantage de travaux forestiers bien planifiés.

Malheureusement, établir des lieux de rencontre avec les associations de propriétaires forestiers apparaît une tâche insurmontable lorsqu'on sait qu'il y a plus de 800 municipalités rurales au Québec pouvant appliquer leur propre réglementation en milieu forestier.

De nombreux acteurs proposent donc que la rédaction des réglementations sur l'abattage d'arbres se fasse à l'échelle des MRC pour réduire ces lieux de discussion à environ 80 à travers le Québec. Nous pensons que cette proposition respecte le pouvoir municipal qui conservera la mainmise sur la rédaction et le contrôle des réglementations sur l'abattage d'arbres en milieu forestier.

Pour que cette idée se matérialise, il faudra néanmoins convaincre les élus municipaux. Plusieurs adhèrent déjà à cette idée. Je vous invite donc à en parler avec votre maire et votre préfet de MRC. Quant à moi, je poursuivrai ce travail auprès des associations provinciales des municipalités et du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier

20 ANS
AU SERVICE DES TRAVAILLEURS FORESTIERS!

LE CSMOAF...
la référence en matière de main-d'oeuvre!

DOCUMENTATION DU SECTEUR
DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
PLANIFICATION DE LA RELÈVE

Sans frais: 1 877 864-7126 | 418 864-7126
info@csmoaf.com | csmoaf.com
facebook.com/csmoaf

DEVENEZ MEMBRE
Pour devenir membre de votre comité sectoriel, visitez le csmoaf.com / MEMBRE

Avec l'aide financière de: Commission des partenaires du marché du travail Québec

Transport Yan Lévesque & Fils

Excavation
Fosses septiques
Construction de chemins forestiers

Transport
Transport forestier
Service de chargement

819 587-4076
Cell.: 819 440-5363
transportyanlevesque@msn.com

R.B.Q. 5625-9633-01

YAN LÉVESQUE, PROP. | 106, 8^e RUE, MONT-SAINT-MICHEL (QC) J0W 1P0

À partir du 1^{er} janvier 2018

CONTRIBUTION ANNUELLE DE BASE OBLIGATOIRE POUR TOUS LES TRANSPORTEURS



Lors de sa réunion du samedi 16 septembre dernier, le conseil d'administration des Transporteurs du bois privé du Nord inc. a résolu que dès le 1^{er} janvier 2018, tous les transporteurs effectuant des livraisons sur le territoire du Plan conjoint des propriétaires forestiers des Laurentides et de l'Outaouais pour le compte d'un producteur de l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais (APFLO), devront dorénavant payer une contribution annuelle de base qui se chiffre à 200 \$.

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a adopté en juillet 2004 le règlement 8084 qui confirme l'obligation des transporteurs de payer cette contribution annuelle de base à l'association. Notre association est dûment accréditée et reconnue comme agent négociateur pour l'ensemble des transporteurs. Il faut savoir que l'application du règlement est en vigueur depuis 2004 sur l'ancien territoire du Syndicat des producteurs forestiers de Labelle qui englobait en plus de la MRC Antoine-Labelle, les municipalités de Labelle, La Minerve et La Conception.

Pourquoi, depuis 2014, ce règlement était-il appliqué seulement sur l'ancien territoire de l'APFLO? Tout simplement parce qu'avant 2014, notre association était pleinement active sur ce territoire et qu'avec l'intégration du Syndicat des propriétaires forestiers du Sud-Ouest, il a été convenu que notre recrutement sur les nouvelles parties du Plan conjoint de Labelle, soit les Basses-Laurentides et



Lévis Diotte
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
**Les Transporteurs
du bois privé
du Nord inc.**

l'Outaouais, se ferait graduellement. Nous avons débuté en 2017 en sollicitant les transporteurs de ces régions et certains d'entre eux sont maintenant membres de notre association.

En résumé, légalement nous avons l'option et le droit d'appliquer notre réglementation à l'ensemble du Plan conjoint de Labelle depuis l'intégration officielle des deux entités syndicales soit au début 2014, mais nous avons résolu de le faire graduellement et le 1^{er} janvier 2018 est la date choisie pour uniformiser son application.

Qu'est-ce que tout cela implique pour les producteurs? En raison de la signature d'une Convention de transport entre l'association et l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais, il est préférable que les producteurs choisissent un transporteur qui est membre en règle de l'association. Ce n'est par contre pas une obligation, le producteur a toujours la possibilité

d'engager le transporteur de son choix. Cependant, une fois que votre transporteur aura réalisé le transport de votre bois, il sera dans l'obligation de payer sa contribution annuelle de base, et ce dès la première livraison.

En ce début octobre, notre association compte 64 membres en règle et il y a de nombreux avantages pour un transporteur à obtenir le statut de membre. Je vous invite à visiter notre site Internet pour obtenir plus d'information sur notre association et consulter la liste de nos membres. (transporteursboisprive.ca)



FAIRE DE L'ARGENT *en sciant des* BILLONS

Les entreprises florissantes ont appris à en faire plus avec moins. La chaîne de traitement intelligent des billes, de Wood-Mizer, est un système de sciage modulaire et adaptable afin de produire un nombre maximum de planches dans des billons de 4 po à 16 po de diamètre. Des entreprises de partout dans le monde augmentent leur efficacité industrielle et leurs profits en utilisant ce système pour transformer des billes en planches, lattes et bois de palettes.

Appelez Wood-Mizer dès aujourd'hui et sachez comment le système de transformation SLP peut vous faire gagner de l'argent.

La chaîne de traitement intelligent des billes :

- Coûte moins cher que des systèmes similaires.
- A des coûts d'installation bas et peu d'exigences.
- Produit d'avantage de matériaux et moins de perte.
- Consomme moins d'énergie.
- A des coûts d'entretien peu élevés.



woodmizer.ca/fr/Produits/Industrial-Equipment

Wood-Mizer
877.866.0667



TREUILS PORTABLES À ESSENCE

THE ORIGINAL PORTABLE WINCH™

LÉGER
PERFORMANT
BRILLANT

PCW3000

Poids : 20 lb
Puissance de tire : 1600 lb
P.D.S.F.: 1195\$*

PCW5000

Poids : 35 lb
Puissance de tire : 2200 lb
P.D.S.F.: 1495\$*

*taxes applicables en sus

PARFAITS POUR LA FORESTIERIE ET LA CHASSE

1 888 388-7855
TROUVEZ VOTRE DÉTAILLANT SUR WWW.PORTABLEWINCH.COM

PROPULSÉS par HONDA

LA PORTE D'ENTRÉE POUR BÉNÉFICIER DE NOMBREUX AVANTAGES

Par Gaétan Lefebvre,
coordonnateur, avec la
collaboration d'Hélène
Marcoux-Filion, ingénieure
forestière et conseillère
accréditée.



Pour plusieurs producteurs, la réalisation d'un Plan d'aménagement forestier (PAF) n'est pas une priorité. On coupe du bois ici et là dans son boisé, sans pour autant avoir toutes les informations requises pour bien choisir les secteurs prêts à une intervention et les tiges aptes à être récoltées. Pourquoi aurais-je besoin d'un PAF? Vous retrouverez dans votre PAF une analyse forestière complète de votre boisé. Pensez à un bilan de santé, mais appliqué à votre boisé. L'état actuel de votre forêt y est décrit et ce, secteur par secteur. Vous retrouverez aussi dans le PAF, les traitements sylvicoles préconisés et le bon moment pour les réaliser.

Comme nous le précise la Fédération des producteurs forestiers du Québec sur son site Internet, « peu importe les motifs qui vous poussent à être propriétaire forestier, vous aurez de meilleures chances d'en retirer les avantages désirés, si vous gérez correctement votre boisé. Une bonne planification comprend un plan d'aménagement forestier qui vous aidera à décrire la composition forestière de vos lots boisés, évaluer les potentiels forestiers, acéricoles et fauniques, identifier les milieux à protéger, clarifier vos objectifs de gestion pour le boisé, organiser vos ressources et vous assurer que vous atteindrez les objectifs que vous vous êtes fixés. »

Le Plan d'aménagement forestier devient aussi votre porte d'entrée pour bénéficier de nombreux avantages. Réalisé par un ingénieur forestier, la production d'un PAF est la première condition pour **obtenir le statut de producteur forestier**, statut obligatoire pour **solliciter une aide financière gouvernementale**. Il est alors possible de souscrire aux différents traitements sylvicoles subventionnés et au populaire **Programme de remboursement des taxes foncières**.

Tous les ingénieurs forestiers membre de l'ordre des ingénieurs forestiers du Québec sont habilités à réaliser des Plans d'aménagement forestier et vous inscrire au Programme de remboursement des taxes foncières. Par contre, si vous désirez bénéficier de subventions pour souscrire à des travaux sylvicoles subventionnés, vous devrez faire votre demande en faisant appel à un ingénieur forestier accrédité par l'agence forestière de votre région administrative.

CONTENU DU PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Le contenu d'un PAF est déterminé par le Ministère des forêts, de la faune et des parcs et par les agences de mise en valeur de chacune des régions administratives du Québec. Pour les deux régions qui nous concerne, soit celles des Laurentides et de l'Outaouais, les deux agences ont sensiblement les mêmes exigences quant au contenu des PAF.

1° Identification

La première section comprendra l'identification du propriétaire, votre numéro de statut de producteur et tous les renseignements relatifs à la propriété visée par le PAF, tel le numéro de cadastre, la superficie, etc.

2° Les objectifs du propriétaire

Dans la deuxième partie votre ingénieur forestier identifiera le plus précisément possible vos objectifs. Voulez-vous réaliser une production forestière accrue, souhaitez-vous une production acéricole ou encore vous désirez favoriser un certain type d'aménagement faunique? Votre ingénieur inscrira de façon détaillée dans le PAF vos objectifs personnels.

TÉMOIGNAGE

« Lorsque j'ai pris connaissance du PAF de mon lot boisé, ça m'a permis de le gérer selon sa composition et d'atteindre mes objectifs.

Les traitements recommandés par l'ingénieur selon les peuplements m'ont permis d'organiser mes ressources et d'utiliser ma forêt à son plein potentiel. »



3° La cartographie

La section dédiée à la cartographie variera selon les ingénieurs. Le PAF comprendra à coup sûr une carte forestière sur laquelle les limites de votre propriété seront appliquées en surimpression. Vous pourrez localiser sur cette carte les chemins publics, les lacs, certains cours d'eau et autres éléments géographiques.

Les délimitations des différents peuplements, les parcelles, seront illustrées par des lignes séparatrices et des numéros identifieront chacune des parcelles. Les parcelles se distinguent par des caractéristiques de peuplement différentes (âge, densité, structure...). On explicite le contenu de chacune des parcelles dans le tableau dans la section 4 subséquente. La carte produite sera similaire à celle-ci :



Note : l'échelle utilisée sur cette carte n'est pas en concordance avec les limites cadastrales illustrées. Le découpage des peuplements est aléatoire et à titre d'illustration seulement et ne respecte pas la véritable composition du peuplement.

4° La description de la propriété

Cette section vous fera connaître l'état général de votre forêt. Votre ingénieur produira votre PAF en consultant et analysant les cartes écoforestières, les photos aériennes et par la suite validera les informations recueillies avec une visite complète de votre propriété. Il établira un diagnostic de votre boisé, parcelle par parcelle. Cette section est la pièce maîtresse du PAF, celle qui alimentera votre réflexion et motivera vos choix d'aménagement. L'ingénieur vous fournira un tableau comme celui-ci où chacune des parcelles illustrées dans la carte de la section 4 sera reprise et détaillée.

Avec la description de chacune des parcelles, vous serez en mesure de connaître l'état actuel de votre forêt et de valider la compatibilité avec vos objectifs.

No de parcelle	Type de peuplement	Classe de densité	Hauteur moyenne	Classe d'âge	Essences principales	Superficie	Remarques
4	ErBj	A	20 mètres	70 ans	Érable à sucre, bouleau jaune, sapin, cerisier	1,2 hectare	Érablière accompagnée de bouleau jaune. Présence d'un faible volume de sapin mature. Absence de régénération. Traitement recommandé : Coupe de jardinage avec récolte prioritaire du sapin // Prêt à réaliser dès maintenant.

Numéro de la parcelle illustrée sur la carte

Hauteur moyenne des arbres à l'intérieur de la parcelle

La classe d'âge des tiges qui forment le peuplement est indiquée. Un peuplement étagé présentera 2 classes d'âge distinctes. Un peuplement constitué de plus de 2 classes d'âge sera qualifié d'inéquien.

La superficie de la parcelle visée sera inscrite.

On indique l'appellation du peuplement, en utilisant ou non les codes forestiers en usage.
Dans cet exemple, Er pour érable et Bj pour bouleau jaune.

La classe de densité du couvert forestier est indiquée selon une échelle prédéterminée. Cette échelle compte 4 niveaux : A, densité très forte avec une couverture de 80 % à 100 %
B, normale avec 60 à 79 %
C, faible avec 40 à 59 %
D, très faible avec 25 à 39 %

On inscrira les principales essences qui composent le peuplement.

Dans les remarques, l'ingénieur indiquera les particularités du peuplement, et il recommandera un traitement ainsi qu'un délai d'intervention, si le peuplement nécessite une intervention.

5° Travaux forestiers de mise en valeur

Suite à la production du tableau de la section 4, l'ingénieur forestier fera un résumé des travaux suggérés. Un des buts de cette section est de vous aider à planifier la séquence des travaux dans le temps. Ce tableau reprendra certaines des informations du tableau de la section 4 et sera similaire à celui-ci :

No de peuplement	Type de peuplement	Travaux de mise en valeur	Superficie (hectares)	Notes
1	Érabièrre à bouleau jaune	Coupe de jardinage	2,3	Travaux urgent
2	Sapinière	Coupe de récupération	3,0	Période de réalisation de 0-5 ans
3	Érabièrre avec feuillus tolérants	Éclaircie pré-commerciale	2,5	Période de réalisation de 5-10 ans

Il est important de prendre en note qu'avant de réaliser les travaux suggérés, le propriétaire devra faire réaliser des prescriptions sylvicoles qui préciseront les données forestières, valideront les traitements, leurs superficies et leur admissibilité aux programmes d'aide à l'aménagement en forêt privée.

6° Informations complémentaires

Dans cette section l'ingénieur vous fournira diverses informations sur la réglementation, le respect de l'environnement, et aussi d'autres informations qui diffèrent d'un plan à l'autre selon la méthodologie de l'ingénieur forestier.

7° Signature et période de validité

Finalement, vous devrez signer votre plan, tout comme le fera votre ingénieur forestier. La période de validité du PAF est de 10 ans à partir de la date de signature.

DEMANDES PARTICULIÈRES

Sur demande de votre part, l'ingénieur forestier peut intégrer diverses informations et volets complémentaires reflétant vos intérêts tel que :

Volet faunique et autres ressources forestières

Dans ce cas, l'ingénieur pourra s'allier à d'autres professionnels, tel qu'un biologiste.

Une cartographie thématique

Une cartographie thématique illustrant votre réseau de sentiers, la topographie, etc. peut être produite. La carte topographique, entre autre, fournit une illustration détaillée du relief, les courbes de niveau, l'emplacement des ruisseaux répertoriés, etc. et vous apportera de précieuses informations pour la construction de votre chemin principal, des chemins secondaires et des places d'empiement. Cette carte n'est pas un élément obligatoire du plan d'aménagement, toutefois l'ingénieur est en mesure de l'intégrer à votre plan d'aménagement.



Note : l'échelle utilisée sur cette carte n'est pas en concordance avec les limites cadastrales illustrées.

Estimation sommaire des volumes de bois sur pied et estimation du potentiel acéricole

Etc.

COÛT POUR LA RÉALISATION

Pour un lot de 40 hectares (100 acres) la réalisation d'un PAF représente un investissement dont le coût peut varier de 700 \$ à 1 000 \$, et même plus si vous avez des exigences particulières. Le montant sera admissible à un remboursement selon les modalités du Programme de remboursement des taxes foncières.

Il est important de bien comprendre que le Plan d'aménagement forestier n'est pas une prescription forestière et qu'en aucun temps vous n'êtes tenu de réaliser les travaux suggérés : vous demeurez maître de ce qui s'accomplira dans votre boisé. Vos objectifs seront respectés et c'est en discutant avec votre ingénieur forestier que vous prendrez les décisions finales quant aux traitements à réaliser. Vous pourrez réaliser vous-même vos travaux avec le soutien de votre ingénieur forestier ou en donner le mandat de réalisation à quelqu'un de confiance.

En espérant que ce bref tour d'horizon du contenu d'un Plan d'aménagement forestier vous aura convaincu de son importance et vous aura permis de découvrir l'abondance d'informations qu'un tel plan peut contenir.



**ATELIER D'USINAGE
MONT-LAURIER**

usinagemontlaurier.com



**MÉCANIQUE
DE MACHINERIE
LOURDE**

**460, boul. des Ruisseaux
Mont-Laurier Qc J9L 0H6**

819 623.4480

**ABATTEUSE
ELTEC**



NOS SERVICES

- Usinage général et unité d'usinage mobile
- Fabrication et réparation de cylindre hydraulique
- Vente de cylindre et composante hydraulique
- Soudure générale et spécialisé
- Conception et fabrication sur mesure
- Réparation d'arbre d'entraînement (*Drive shaft*)



**Industries
Renaud Gravel inc.**

71, ch. St-Gabriel, St-Cléophas-de-Brandon
(Québec) J0K 2A0

Sans frais : **1 888 299-1748**

Tél. : **450 889-2794**

Télé. : **450 889-8103**

Courriel : info@indgravel.com

www.indgravel.com

**TREUILS
HYDRAULIQUES GRAVEL**

Capacité de 9 000 lb à 20 000 lb



**AUGMENTEZ VOTRE
PRODUCTIVITÉ**

**SAC POUR BOIS
DE CHAUFFAGE**



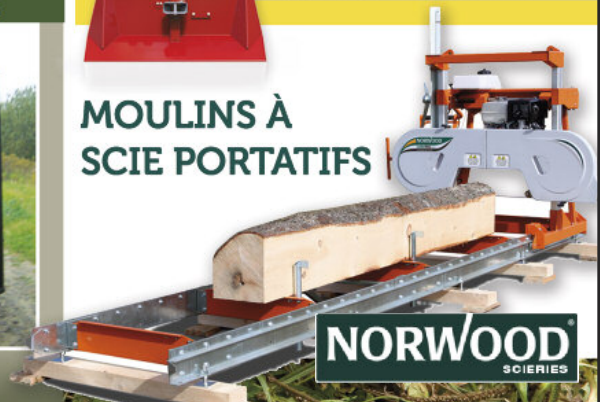
Contient 1 corde

**TREUILS
MÉCANIQUES TAJFUN**

Capacité de 7 700 lb à 14 500 lb



**MOULINS À
SCIE PORTATIFS**



**NORWOOD
SCIERIES**

PROCESSEURS À BOIS DE CHAUFFAGE TAJFUN
Diamètre allant de 15" à 19"

3 MODÈLES
DISPONIBLES



CONSEILS

AUX PROPRIÉTAIRES QUI UTILISENT LES SERVICES D'UN ENTREPRENEUR POUR LA RÉCOLTE DE BOIS ET LA VENTE DE DROIT DE COUPE



PRINCIPAUX FACTEURS

à considérer pour conclure
un contrat de service



FAIRE UN CONTRAT DE SERVICE OU VENDRE UN DROIT DE COUPE

Le recours à un entrepreneur forestier peut prendre la forme d'un contrat de service pour la récolte de bois ou encore un contrat de vente de droit de coupe. Ces deux formules se distinguent par la propriété du bois coupé. Dans le premier cas, le propriétaire conserve la propriété du bois coupé sur le terrain. Dans le second cas, l'entrepreneur devient le propriétaire du bois abattu.

PLANIFIER LA RÉCOLTE

- Demander à l'entrepreneur des références de propriétaires
- Identifier le responsable de l'obtention des permis nécessaires
- Définir la date du début et de la fin des travaux de récolte
- Délimiter l'aire de coupe représentant la superficie où seront effectués les travaux
- Assurer le respect des lois et règlements en vigueur ainsi que l'application des saines pratiques d'intervention en forêt privée
- Exiger une police d'assurance responsabilité pour couvrir les dommages pouvant survenir
- Prévoir la possibilité de mettre fin au contrat en cas de mésentente entre les parties
- S'informer sur le type de machinerie utilisée pour la réalisation des travaux

AVANTAGES D'UN CONTRAT DE RÉCOLTE

- Assurer une meilleure planification des travaux
- Convenir de la répartition des coûts et revenus
- Réduire les mésententes entre les propriétaires et les entrepreneurs
- Protéger la réputation des entrepreneurs de récolte
- Rassurer les propriétaires inquiets de s'engager dans la récolte de bois

PAIEMENT DES TRAVAUX

Généralement, le montant versé au propriétaire varie en fonction des volumes, des essences, du façonnement et de l'utilisation potentielle des billots (pâte ou sciage).

VOICI QUELQUES ÉLÉMENTS À PRÉCISER :

- Reconnaître le droit du propriétaire d'obtenir les documents prouvant les ventes :
 - › factures du transporteur
 - › relevés de mesurage
 - › bordereaux de livraison
 - › copies de chèques de l'acheteur
 - Déterminer la fréquence des paiements et la date de l'ajustement au prix final
 - Prévoir le partage des coûts avec l'entrepreneur si vous désirez garder du bois pour votre consommation personnelle
 - Préciser à qui incombe la responsabilité de réparer les dommages éventuels aux chemins, ponceaux ou autres infrastructures
 - Convenir de la répartition des coûts des autres services comme l'installation de traverse de cours d'eau, la construction de chemin, le déneigement, etc.
- Prévoir le partage ou non de l'aide financière pour les travaux soutenus par l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées



RENSEIGNEMENTS

Contrat type disponible sur notre site Internet

APFLO.CA

Section : outils
Onglet : contrat récolte de bois

Source :



LES SPÉCIALISTES pour l'équipement forestier depuis 35 ans

QUALITÉ, FIABILITÉ, ROBUSTESSE, DURABILITÉ, DOUCEUR D'OPÉRATION



Financement disponible

Tout simplement
la meilleure conception de l'industrie!

Venez faire l'essai de nos produits **819-365-4376**
Pour voir toute la gamme de produits, visitez-nous au www.metavic.ca



METAVIC

SOYEZ INFORMÉ EN TEMPS RÉEL

Pour être au fait des plus récentes nouvelles touchant le secteur forestier, la mise en marché des bois ainsi que les usines et scieries de la région.

Joignez notre groupe sur Facebook



facebook.com/groups/apflo/
@allianceproprietairesforestiers

Inscrivez-vous aux alertes de mise en marché

apflo.ca/alerte-mise-en-marche

DE NOMBREUX OUTILS EN LIGNE

Consultez les listes de prix des scieries et usines, les taux de transport, calculez la valeur monétaire de vos billes de bois, demandez votre permis de livraison électroniquement, en connaître davantage sur les différents programmes d'aide à votre disposition...

Tout cela est possible
sur notre site Internet

APFLO.CA

PICKEN'S
DEPUIS 1983
(450) 539-1114
WATERLOO, QC
www.picken.ca

NIAB
Multifonctionnel
sur PTO de tracteur
ébranche, mesure et
scie en longueur

FARMA
la marque la plus
vendue en Europe
Gamme complète
de 14' à 28'

KR PAN
Treuil de 2.5 tonnes
à 7.5 tonnes
à partir de 2 900 \$

Processeur à
bois de chauffage
accepte jusqu'à 18.5 po
Transforme
jusqu'à 10 cordes
à l'heure

HAKKI PILKE



L'IMPORTANCE DE BIEN CHOISIR SON ENTREPRENEUR FORESTIER

Ce ne sont pas tous les propriétaires forestiers qui peuvent ou veulent récolter eux-mêmes le bois pour le vendre aux usines de transformation. Celui qui songe à confier la récolte de son bois à un entrepreneur a tout intérêt à bien se renseigner avant de voir la machinerie investir son terrain.

S'il a déjà un plan d'aménagement et un conseiller forestier, ce dernier peut aider le propriétaire à trouver le bon fournisseur. Certains entrepreneurs sollicitent directement des propriétaires. En pareil cas, le propriétaire forestier doit demander des références afin de parler à d'anciens clients. Certains entrepreneurs n'ont pas une bonne réputation, méritée ou pas, et il est de votre devoir de faire enquête avant de confier votre boisé. Les mauvaises expériences sont fréquentes, mais les chantiers réalisés avec respect et profitabilité sont aussi très nombreux. Dans les faits, il y a beaucoup plus d'expériences positives que l'inverse, mais on entend toujours plus parler des mauvaises expériences que des bonnes.

Un des aspects qui peut paraître insignifiant mais qui a toute son importance, est de savoir quand vous, en tant que propriétaire, êtes prêt à voir de la machinerie débarquer chez vous. C'est un changement radical de votre forêt qui va se produire et on néglige cet aspect psychologique qui peut entraîner beaucoup d'inquiétudes.

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ENTREPRENEUR

Il y a plusieurs types d'entrepreneurs qui desservent le territoire du Plan conjoint. La tendance sur les lots privés est vers la mécanisation complète des interventions de récolte avec l'engagement d'entrepreneur propriétaire d'abatteuse multifonctionnelle. Phénomène inexistant ou presque il y a quelques années, bon nombre de propriétaires font maintenant confiance à ce type d'intervention.

Le bonne vieille équipe bûcheron-débusqueuse est quand même encore très présente, mais cette profession est malheureusement en perte de vitesse. On retrouve aussi des entrepreneurs qui coupent du bois à petite échelle avec tracteur ou équipement adapté à une foresterie plus légère, mais sur cet aspect aussi, la main d'œuvre se fait rare.



Photo : landrich.com

VOTRE CONTRAT

L'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais vous encourage à utiliser le contrat de récolte de bois et de vente de droit de coupe préparé par la Fédération des producteurs forestiers du Québec. Vous trouverez copie de ce contrat sur notre site Internet et les grandes lignes de son contenu aux pages 14 et 15 de cette édition. Indépendamment de votre choix, il faut des bases légales solides et des écrits pour être sûr que tout le monde a la même compréhension des travaux à faire. Toujours mettre par écrit les clauses particulières, même celles que l'on trouve anodines.

Le partage des rôles et responsabilités des parties doit être bien établi, et pas seulement le pourcentage des revenus de la coupe qui reviendra au propriétaire. Une clause d'assurance responsabilité doit aussi être prévue. Également, les municipalités ou MRC ont des normes bien précises, et la réglementation concernant l'abattage des arbres diffère d'un endroit à l'autre, il faut donc s'assurer que l'entrepreneur connaît ces normes car en cas d'infraction, vous aurez une part de responsabilité en votre qualité de propriétaire.

Le contrat peut aussi inclure les frais de remise en état du parterre de coupe, là où la récolte et le débardage ont laissé des traces. On conseille finalement d'inclure une disposition qui doit prévoir la cessation pur et simple du contrat pour insatisfaction. Ce n'est certes pas l'objectif de départ, mais si vous n'êtes pas satisfait en tant que propriétaire, vous devez pouvoir interrompre le chantier en marche et ne pas devenir « otage » de l'entrepreneur. Il est alors préférable de payer une indemnisation et repartir sur d'autres bases avec un autre entrepreneur.

CHEMIN D'ACCÈS

Il sera plus facile de conclure une entente avec un entrepreneur si vos infrastructures sont bien aménagées. Avant de conclure une entente, les entrepreneurs voudront à coup sûr visiter votre boisé et les espaces de travail, dont le chemin d'accès principal. Vous ne devez ménager les investissements car un mauvais chemin ou une place d'empilement trop restreinte représentent au départ pour l'entrepreneur des problèmes de fonctionnement. Il faut voir l'aménagement des infrastructures non pas comme une dépense, mais comme un investissement qui apporte une plus-value immédiate à votre terre et enverra un signal positif à l'entrepreneur.

CHOISIR UN ENTREPRENEUR DE PROXIMITÉ

La distance entre votre boisé et la place d'affaires de l'entrepreneur peut aussi faire une différence. Plus l'entrepreneur est loin, plus ses frais fixes seront élevés, d'où l'importance de contacter en premier lieu un entrepreneur de votre localité ou d'une localité voisine. Ce détail est d'autant plus important si vous n'avez qu'un faible volume à récolter.

Choisir un entrepreneur en qui on a confiance est certes l'idéal et pour plusieurs producteurs, la mise en chantier de votre lot ne se fera qu'une seule fois dans une vie, il est donc important de faire son choix avec beaucoup de rigueur. N'hésitez donc pas à consulter d'autres producteurs et allez voir les travaux sur d'autres terres. Très important finalement de mettre par écrit tous les détails de l'entente. Vous en sortirez gagnant et dormirez alors sur vos deux oreilles.

Article adapté d'un texte d'Alain Castonguay paru dans la revue Forêt de chez nous de septembre 2017

Avant d'être écrasé par une machine forestière...



Contrôlez les sources d'énergie

Pour exécuter vos tâches de façon sécuritaire, assurez-vous de maîtriser les sources d'énergie (pneumatique, électrique, hydraulique); cadenassez la machine pour tout travail de réparation ou d'entretien, inspectez-la et assurez-vous que toute pièce défectueuse soit immédiatement remplacée.

Commission des normes, de l'équité,
de la santé et de la sécurité du travail
cnesst.gouv.qc.ca/foret

CNESST

COMMUNIQUÉ

Le conseil d'administration de la **TABLE FORÊT LAURENTIDES** est heureux d'accueillir Madame Mylène Gagnon au sein de son équipe à titre de coordonnatrice et ce, depuis le 7 août dernier.



Récréologue de formation, Madame Gagnon cumule plus de 10 années d'expérience professionnelle tant au niveau municipal qu'au niveau communautaire. Elle possède tout le bagage nécessaire afin de coordonner et gérer l'ensemble des activités de la Table Forêt Laurentides et ainsi poursuivre sa mission d'éducation forestière.

« La formation académique et l'expérience de Madame Gagnon seront certes bénéfiques pour la Table Forêt » affirme le président, Monsieur Charles Gélinas. « Nous étions à la recherche d'une personne faisant preuve de leadership, d'une bonne capacité d'adaptation et d'une facilité en communication. Ce sont trois qualités que nous retrouvons chez elle ».

L'arrivée d'une nouvelle ressource au sein de la Table Forêt Laurentides coïncide avec le déménagement du bureau. Auparavant situé sur la rue Hébert à Mont-Laurier puis à la Coopérative forestière des Hautes-Laurentides, la Table Forêt est maintenant hébergée par le Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier. Cette nouvelle localisation permettra au deux organismes, déjà partenaires, de travailler en collaboration beaucoup plus étroite.

L'arrivée d'une nouvelle ressource au sein de la Table Forêt Laurentides coïncide avec le déménagement du bureau. Auparavant situé sur la rue Hébert à Mont-Laurier puis à la Coopérative forestière des Hautes-Laurentides, la Table Forêt est maintenant hébergée par le Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier. Cette nouvelle localisation permettra au deux organismes, déjà partenaires, de travailler en collaboration beaucoup plus étroite.

Rappelons que la Table Forêt Laurentides est un organisme à but non-lucratif dont la mission est de :

- faire connaître le secteur forestier ;
- faire connaître les métiers qui s'y exercent ;
- sensibiliser la population à l'aménagement forestier durable et aux différentes utilisations de la matière ligneuse ;
- favoriser le développement des ressources humaines dans le secteur forestier.

Pour se faire, la Table Forêt des Laurentides tient plusieurs activités, notamment :

- des visites de chantier et des visites d'usine ;
- des visites guidées d'interprétation de la nature comme l'identification d'arbres, des notions d'écologie végétale, des visites de secteurs de coupe ou de travaux sylvicoles ;
- des conférences sur différents sujets touchant le milieu forestier ;
- un kiosque dans différents salons ou expositions ;
- visite des élèves du secondaire afin de leur parler des métiers de la forêt et en transformation du bois ;
- des ateliers sur les propriétés physiques et mécaniques du bois dans les cours de sciences, en secondaire 3, 4 ou 5 ;
- diagnostiquer les besoins de formation et de main-d'œuvre auprès des entreprises forestières.



Il est possible de faire appel aux services de la Table Forêt Laurentides en communiquant avec Madame Mylène Gagnon par courriel à tableforet@gmail.com ou par téléphone au 819 951-0109.

Suivez-nous sur Facebook



@allianceproprietairesforestiers



SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT DANS LA PRODUCTION DU GINSENG EN FORÊT PRIVÉE



LA CULTURE DU GINSENG SOUS COUVERT FORESTIER EST UNE ACTIVITÉ QUI A AVANTAGE À ÊTRE CONNUE.

Pourquoi cultiver le ginseng? Cette culture présente un très bon potentiel économique avec relativement un faible investissement (plus ou moins 500\$ la livre de racine séchée).

Où peut-on cultiver cette plante? Le ginseng d'Amérique se cultive en érablière avec un sol plutôt sablonneux (idéalement un loam sableux).

Par où commencer? Un simple appel et nous serons en mesure de vous transmettre les informations importantes.

Agriculteur forestier : Michaël Daudelin
819-616-2872
ginsengforestier@gmail.com

SERVICES OFFERTS :

- * Analyse préliminaire du potentiel de production
- * Préparation pour la plantation (désherbage, travail du sol et fertilisation)
- * Plantation
- * Désherbages/suivi des maladies et insectes nuisibles
- * Récolte

Fier partenaire **Club des producteurs de ginseng Vallée-de-la-Gatineau**

DES SOURCES D'INFORMATIONS POUR VOUS PRODUCTEURS FORESTIERS

Comme vous êtes un fidèle lecteur de notre revue vous avez accès à l'information forestière touchant au territoire de notre Plan conjoint. Pour les lecteurs qui aimeraient avoir accès à des sources d'informations forestières différentes, nous vous fournissons les coordonnées de quelques-unes des publications dédiées à la forêt et publiées aux quatre coins de la province. Actualités, opinions, reportages, analyses, les propositions des revues citées ci-dessous sont extrêmement variées et sauront satisfaire les passionnés de la forêt et de l'actualité forestière. Une rapide visite sur leur site Internet respectif vous permettra de juger si le contenu de celles-ci rejoint vos intérêts.



PUBLIÉE PAR
L'ASSOCIATION FORESTIÈRE
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Coût de l'abonnement : pour 1 an 4 numéros : 25 \$
Site Internet : couvertboreal.com
Téléphone : 866 330-2328



PUBLIÉE PAR LE GROUPEMENT
DES SOCIÉTÉS D'AMÉNAGEMENT
FORESTIER DU QUÉBEC (RESAM)

Coût de l'abonnement : pour 1 an / 9 numéros : 18,10 \$
Site Internet : lemondeforestier.ca
Téléphone : 418 877-4583



PUBLIÉE PAR
L'ASSOCIATION FORESTIÈRE
DU SUD DU QUÉBEC

Coût de l'abonnement : pour 1 an / 4 numéros : 25 \$
Site Internet : afsq.org/progres_forestier.asp
Téléphone : 819 562-3388



SUPPLÉMENT DE
LA TERRE DE CHEZ NOUS,
PUBLIÉE PAR LA FÉDÉRATION DES
PRODUCTEURS FORESTIERS DU QUÉBEC

EN COLLABORATION DE LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS ACÉRIQUES
DU QUÉBEC

Coût de l'abonnement : pour 1 an / 4 numéros : 15 \$
Site Internet : foretprivee.ca/je-minforme/revue-forets-de-chez-nous/
Téléphone : 800 528-3773

Abonnez-vous dès maintenant !

CE N'EST PAS ENCORE FAIT ?

Procurez-vous dès maintenant votre
**CARNET DES DÉPENSES
DU TRAVAILLEUR
FORESTIER**
pour la saison 2017 !

Le CSMOAF rappelle aux travailleurs forestiers l'importance de tenir un registre pour chaque année où ils déduisent, dans leur déclaration de revenus, leurs dépenses reliées à l'emploi. Pour ce faire, le CSMOAF met à la disposition des débroussailliers et des abatteurs manuels le *Carnet des dépenses du travailleur forestier*, qui facilite la tâche afin de répondre aux exigences de l'Agence du revenu du Canada et de Revenu Québec.

Que doit contenir un registre ?

- Un relevé quotidien des dépenses d'emploi.
- Tous les reçus et factures liés aux dépenses effectuées dans le cadre de l'emploi.
- Un relevé indiquant le nombre de kilomètres parcourus pour les besoins de l'emploi.

Le CSMOAF encourage les entreprises à commander un carnet des dépenses et à le fournir à tous leurs débroussailliers et abatteurs manuels.



N'oubliez pas de commencer à remplir votre registre dès le début de la saison de travail afin que l'ensemble des dépenses d'emploi y soit consigné !

Pour commander :
csmoaf.com/CARNET
1 877 864-7126 (sans frais)

RÉPERTOIRE DES PRIX - SEPTEMBRE 2017

- Le répertoire des prix est établi en fonction des informations disponibles au moment de l'impression. Si une disparité existe entre les listes publiées et celles des usines ou scieries, ces dernières auront préséance.
- La **DIVISION NORD** est composée des municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle en plus des trois municipalités de la MRC des Laurentides, Labelle, La Minerve et La Conception. La **DIVISION SUD** est composée de toutes les autres municipalités du Plan conjoint.
- L'unité de mesure utilisée par les usines de sciage et de déroulage de notre région est le PMP qui est l'abréviation pour « Pied Mesure de Planche ». La table de calcul retenue pour déterminer le nombre de PMP dans un billot est la Table de Roy.
- Le coût de l'espace requis pour publier les tableaux est acquitté par les usines et les scieries concernées. Pour les usines ou scieries absentes, vous retrouverez les informations sur notre site Internet.

Il est très important de vous informer auprès de Maxime Desjardins avant de débiter vos travaux forestiers pour connaître la disponibilité des permis de livraison.

GROUPE CRÊTE

PERSONNE RESSOURCE :

Mme Geneviève Forget

Tél. : 819 688-5550 poste 240

Télé. : 819 688-3583



www.groupecrete.com

USINE DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ

1617, Route 117,
Saint-Faustin-Lac-Carré
(Québec) J0T 1J2

USINE DE CHERTSEY

8227, Route 125, C.P. 300
Chertsey (Québec) J0K 3K0

Prendre note que ces prix ÉTÉ sont en vigueur jusqu'au 30 novembre 2017. Une nouvelle liste de prix sera publiée au mois de novembre sur notre site Internet et dans la prochaine revue de décembre.

DIVISION NORD
HAUTES-LAURENTIDES

GROUPE D'ESSENCES

Prix NET au producteur pour une tonne métrique verte

	Longueur	Diamètre au fin bout	Prix
Sapin	12 pi et 16 pi	4 po et plus	63,60 \$
Épinette - Pin gris	12 pi et 16 pi	4 po et plus	68,60 \$

Taux moyen de transport : 14,75 \$ t.m.v • Prélevé syndical : 2,15 \$ t.m.v.

Prix NET au producteur pour un mille pieds mesure de planche

Sapin Épinette Pin gris	16 pi	6 po et plus	330,17 \$
	12 pi	6 po et plus	315,17 \$
	16 pi et 12 pi	4 po et 5 po	265,17 \$
	8 pi et 10 pi	4 po et plus	130,17 \$

Taux moyen de transport : 83,00 \$ mpmp • Prélevé syndical : 11,83 \$ mpmp

DIVISION SUD
BASSES-LAURENTIDES
OUTAOUAIS

Prix NET au producteur avant paiement du transport pour une tonne métrique verte

Sapin	12 pi et 16 pi	4 po et plus	66,85 \$
Épinette - Pin gris	12 pi et 16 pi	4 po et plus	71,85 \$

Taux moyen de transport : 11,50 \$ t.m.v • Prélevé syndical : 2,15 \$ t.m.v

Prix NET au producteur avant paiement du transport pour un mille pieds mesure de planche

Sapin Épinette Pin gris	16 pi	6 po et plus	349,92 \$
	12 pi	6 po et plus	334,92 \$
	16 pi et 12 pi	4 po et 5 po	284,92 \$
	8 pi et 10 pi	4 po et plus	149,92 \$

Taux moyen de transport : 63,25 \$ mpmp • Prélevé syndical : 11,83 \$ mpmp

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

- Surlongueur de 6 po ► Les extrémités de billots doivent être coupés perpendiculairement à l'axe ► Les nœuds doivent être rasés à l'effleurage du tronc
- Les billots doivent être droits ► Aucune fourche ► Aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes ► Aucun bois des champs ou renfermant des corps métalliques

RÉPERTOIRE DES PRIX - SEPTEMBRE 2017

**LOUISIANA PACIFIQUE
CANADA LTÉE**



DIVISION MANIWAKI

1012, ch. du Parc Industriel
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9

Prendre note que ces prix **ÉTÉ** sont en vigueur jusqu'au **31 octobre 2017**. Une nouvelle liste de prix sera publiée au mois de novembre sur notre site Internet et dans la prochaine revue de décembre.

**DIVISION NORD
HAUTES-LAURENTIDES**

**GROUPES
D'ESSENCES**

Prix NET (HIVER) au producteur pour un mètre cube solide

Tige en longueur

Tronçon de 10 pi 6 po

Peuplier	29,96 \$	32,71 \$
Tilleul	29,96 \$	32,71 \$
Bouleau blanc	29,96 \$	32,71 \$
Pin blanc, rouge, gris / Mélèze	29,91 \$	32,66 \$

Taux moyen de transport : Tige en longueur 16,96 \$ (m³ solide) / tronçon 17,70 \$ (m³ solide) • **Prélevé syndical :** 1,95 \$ (m³ solide)

**DIVISION SUD
BASSES-LAURENTIDES
OUTAOUAIS**

**GROUPES
D'ESSENCES**

**Prix BRUT (HIVER) au producteur avant paiement du transport
pour un mètre cube solide**

Tige en longueur

Tronçon de 10 pi 6 po

Peuplier	46,04 \$	49,18 \$
Tilleul	46,04 \$	49,18 \$
Bouleau blanc	46,04 \$	49,18 \$
Pin blanc, rouge, gris / Mélèze	45,99 \$	49,13 \$

Le producteur paie lui-même les frais de transport • Prélevé syndical : 1,95 \$ (m³ solide)

SCIERIE C. MEILLEUR ET FILS

PERSONNE RESSOURCE :

Charles Meilleur
819 585-2432



6, chemin du rang no 7
Kiamika (Québec) J0W 1G0

Tél. : 819 585-2432
Télec. : 819 585-9037

**GRUPE
D'ESSENCE**

**SCIAGE – Prix BRUT au producteur
avant paiement du transport pour un mille pieds mesure de planche**

Classe unique N° 1

	Longueur de 12 pi 6 po (3,81 mètres)	Longueur de 10 pi 6 po (3,20 mètres)	Longueur de 8 pi 6 po (2,59 mètres)
	Cèdre	545 \$	525 \$

**Pour la longueur des billes, une marge d'erreur de plus ou moins 2 pouces sera tolérée.
Dans tous les cas, un diamètre minimum de 6 pouces au fin bout, mesuré à l'intérieur de l'écorce, est exigé.**

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

Important :

- ▶ La courbure maximum acceptée sur une bille de 12 pieds est de 6 pouces
- ▶ La carie ne doit excéder 20 % sur les billes de 12 pieds
- ▶ Aucune carie sur les billes de 10 pi et 8 pi
- ▶ Aucune fourche acceptée ▶ L'encoche d'abattage doit être enlevée ▶ Les nœuds et les branches doivent être coupés à ras le tronc
- ▶ Aucune tige morte, chauffée ou brûlée ▶ Aucun trou de pic-bois

RÉPERTOIRE DES PRIX - SEPTEMBRE 2017

BOIS LA MINERVE INC.

Courriel : comptabilite@boislm.ca



Bois La Minerve

SCIERIE

819-274-2433

15, chemin des Pionniers
La Minerve (Québec) J0T 1S0

Tél. : 819 274-2433

Télééc. : 819 274-2437

GROUPES D'ESSENCES	Prix BRUT au producteur avant paiement du transport pour un mille pieds mesure de planche		
	Sélect	S2	S3
Pin blanc Longueurs paires seulement	16 po et +, 4 f.c. Longueurs : 12-14-16 pi Aucun noeud Maximum 50 % du diamètre en pourriture ou rouleur. Billot droit	10 po et +, 0 f.c. Longueurs : 12-14-16 pi Diamètre nœuds noirs acceptés : 1 po pour billes de 10-11 po 2 po pour billes de 12 à 15 po • 3 po pour billes de 16 po et + Aucune rouleur ou pourriture. Billot droit	10 po et +, 0 f.c. Longueurs : 8-10-12-14-16 pi Diamètre nœuds noirs acceptés : 2-3 po pour bille de 16 po et + • 4 po pour billes de 16 po et + Aucune rouleur ou pourriture. Billot droit
	725 \$	425 \$	300 \$
Pin rouge Longueurs paires seulement	S1		S2
	12 po et +, 0 f.c. Longueurs : 12-14-16 pi Aucune rouleur ou pourriture. Aucune bille de plantation. Billot droit		9 po et +, 0 f.c. Longueurs : 8-10-12-14-16 pi Aucune rouleur ou pourriture. Aucune bille de plantation. Billot droit
	325 \$		275 \$
Pruche	Les billots doivent avoir 10 po et plus au fin bout, aucune face claire Les longueurs acceptées sont 8-10-12-16 pi (aucun 14 pieds) Aucune fourche ou encoche d'abattage. Aucun nœuds pourris ou plus gros que 3 pouces. Les billes rejetées seront payées à 100 \$ / mpmp		Un seul prix 300 \$

SPECIFICATIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES ESSENCES

► Surlongeur de 6 po ► Les branches et les nœuds doivent être coupés au ras du tronc ► Les billes doivent être droites, sans rouleur, ni carie multiple ► Aucune tige morte, chauffée, brûlée, endommagée par les insectes ► Aucun bois des champs ► Aucun corps étrangers dans la bille ► Aucun trou sur le tronc.

BRANCHÉ SUR LA FORÊT !



850, rue Taché, Mont-Laurier



Centre de Formation
Professionnelle
Mont-Laurier

L'efficacité en formation ! cfpml.qc.ca

819 623.4111 • 1.866.314.4111

RÉPERTOIRE DES PRIX - SEPTEMBRE 2017

FORESPECT INC.

PERSONNES RESSOURCES :

Sébastien Paquette

Tél. : 819 426-3553, poste 225
Cell. : 819 712-1335

Robin Leggett

Tél. : 819 426-3553, poste 223
Cell. : 819 962-1112



FORESPECT INC
Transformation de bois franc
Quality Hardwood Lumber

768, Route 323
Namur (Québec)
J0W 1N0

Télécopieur
819 426-3704

Courriel :
s.paquette@forespect.ca

GROUPES D'ESSENCES (Species Group)	SCIAGE - Prix net pour un mille pieds mesure de planche					
	Prime 14 po -15 po, 4 f.c. ou 16 po, 3 f.c.	Sélect 13 po et +, 3 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	S1 12 po et +, 2 f.c. 11 po, 4 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	S2 10 po - 11 po, 2 f.c. Ér. cœur 2/3 diam. 9 po, 4 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	S3 8 po - 9 po, 2 f.c. Ér. cœur 1/2 diam.	S4
Chêne rouge (Red Oak)	950 \$	825 \$	625 \$	550 \$	425 \$	125 \$
Érable 1/3 cœur (Hard Maple)	1025 \$	825 \$	625 \$	525 \$	375 \$	125 \$
Érable (max. 1/2 cœur) (Maple)	750 \$	575 \$	475 \$	425 \$	300 \$	125 \$
Cerisier (Cherry)	750 \$	550 \$	425 \$	350 \$	200 \$	125 \$
Merisier (Yellow Birch)	800 \$	625 \$	425 \$	375 \$	300 \$	125 \$
Bouleau blanc (White Birch)**	650 \$	500 \$	425 \$	375 \$	250 \$	125 \$
Frêne blanc (White Ash)	650 \$	550 \$	450 \$	325 \$	225 \$	—
Tilleul (Basswood)	550 \$	450 \$	325 \$	200 \$	150 \$	—
Plaine (Soft Maple)	550 \$	450 \$	325 \$	225 \$	150 \$	—
Chêne blanc (White Oak)	500 \$	400 \$	300 \$	200 \$	150 \$	—
Peuplier (Poplar)	450 \$	400 \$	300 \$	225 \$	150 \$	—
Hêtre (Beech)	225 \$	225 \$	225 \$	150 \$	150 \$	—

N.B. Longueurs paires et impaires de 8 pi à 16 pi. Surlongueur de 4 po sur toutes les billes.

**Bouleau blanc : baisse de 1 grade / White birch : trace de fleck.

GROUPES D'ESSENCES (Species Group)	DÉROULAGE - 9 pi 4 po		
	V1 14 po et +, 4 faces claires Bille de pied	V2 14 po et +, 3 faces claires 12 po -13 po, 4 f.c., Bille de pied	V3 11 po -12 po -13 po, 3 faces claires
Merisier & bouleau blanc (Yellow & White birch) Longueur 8 pi 6 po et 9 pi 6 po	1500 \$	1050 \$	800 \$
Érable à sucre (max. 1/3 cœur) (Sugar Maple) Longueur 8 pi 6 po, 10 pi 6 po et 12 pi 6 po	1200 \$	900 \$	—



Alliance des
propriétaires forestiers

LAURENTIDES • OUTAOUAIS

**De multiples services
à votre disposition...**

**SERVICE DE PAIE POUR
LES ENTENTES DE PAIEMENT
ENTRE LE PRODUCTEUR ET
L'ENTREPRENEUR POUR LES
TRAVAUX À FORFAIT**

Notre équipe administrative peut gérer pour vous le paiement fait à votre entrepreneur dans le cadre des travaux forestiers effectués sur votre lot.

**ALERTES DE
MISE EN MARCHÉ**

Nous vous transmettons les informations importantes au sujet de la mise en marché régionale. Inscription aux alertes sur notre site Internet.

PRODUITS FORESTIERS LAURENTIENS

PERSONNE RESSOURCE :

Denis Loyer

Tél. : 819 275-7654

Cell. : 819 616-7828

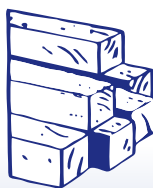
pflaurentiens@hotmail.com

590, montée Lac-Castor

Rivière-Rouge (Québec)

JOT 1T0

Télé. : 819 275-3663



Produits Forestiers Laurentiens

SCIAGE - Prix BRUT au producteur avant paiement du transport pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	Sélect	No 1	No 2	No 3	No 4
Peuplier faux-tremble	460 \$ 14 po et +, 4 f.c.	400 \$ 14 po et +, 3 f.c. 12-13 po +, 4 f.c.	310 \$ 10-11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.	230 \$ 9 po, 4 f.c. 10 po et +, 1 f.c.	160 \$ 8 po et 9 po, 1 f.c.
	20 \$ ajouté pour chacune des classes pour le bois provenant de l'Outaouais *** Les billots sont acceptés en longueur de 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi ***				
Tilleul	500 \$ 14 po et +, 4 f.c.	425 \$ 11 po et +, 4 f.c. 12 po et +, 3 f.c.	325 \$ 11 po et +, 3 f.c. 10 po et +, 4 f.c. 12 po et +, 2 f.c.	230 \$ 9 po et +, 4 f.c. 10 po et +, 2 f.c.	150 \$ 8 po et 9 po, 2 f.c.
	Les billots sont acceptés en longueur de 8 pi, 10 pi, 12 pi.				
Pin blanc	450 \$ 15 po et + 4 f.c.	380 \$ 12 po à 14 po, 4 f.c. 15 po et +, 3 f.c.	310 \$ 15 po et +, 2 f.c. 12 à 14 po et +, 3 f.c.	260 \$ 10 po et +	---
	Pour obtenir les prix de la classe Sélect et No 1, les billots doivent être en mesure de 12 pi, 14 pi et 16 pi. Pour les classe No 2 et No 3 les longueurs de 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi. sont acceptées.				
Pruche	<i>Les billots doivent avoir 10 po et plus au fin bout. Les longueurs acceptées sont 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi mais la scierie demande de faire le plus possible des longueurs de 8 pi et 16 pi. Les billots déclassés seront payés à 100 \$ du mille pieds mesure de planche. Aucune roulure ni de nœud noir.</i>				Un seul prix 325 \$
Mélèze	<i>Un seul prix 300 \$ Les billots doivent avoir 10 po et plus au fin bout. Les longueurs acceptées sont 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 po.</i>				Un seul prix 325 \$

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES ESSENCES

- Surlongueur de 6 po ► Aucune fourche ne sera acceptée ► Les extrémités des billots doivent être coupées perpendiculairement à l'axe
- Les branches et les nœuds doivent être coupés au ras du tronc ► Seulement les billots fraîchement coupés d'un arbre sain seront acceptés.

Taux moyen de transport : 56,08 \$ (mpmp) / Prélevé syndical : 6,25 \$ (mpmp)

SERVICE D'UN CONSEILLER TERRAIN

M. Pierre Farley, technicien forestier d'expérience est à votre disposition pour une grande diversité de services et de conseils et ce gratuitement.

SITE INTERNET COMPLET

Beaucoup d'efforts sont faits pour que notre site Internet soit un carrefour d'informations pour les producteurs.

CALCULATEUR DE LA VALEUR DES BILLES DE SCIAGE ET DE DÉROULAGE

Vous trouverez sur notre site Internet, un outil de calcul qui vous permettra d'évaluer la valeur de votre bois de sciage et de déroulage. Utilisation simple et efficace.

**Action
Forêt** 

des Laurentides et de l'Outaouais

**Notre revue est publiée 3 fois par
année afin de vous informer des
enjeux actuels de la forêt privée.**

RÉPERTOIRE DES PRIX - SEPTEMBRE 2017

SCIERIE BONDU

PERSONNES RESSOURCES :

Michel Hamel

Tél. : 819 597-2481 • Cell. : 514 867-9214

michel.hamel@scieriebundu.ca

Daniel Quevillon

Tél. : 819 587-9790 poste 34 • Cell. : 819 660-4612



**SCIERIE
BONDU**

**318, chemin Bondu
Notre-Dame-de-Pontmain
(Québec) J0W 1S0**

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE – Prix BRUT au producteur avant paiement du transport pour un mille pieds mesure de planche			
	Sélect 16 po et plus, 4 f.c.	S1 10-11 po – 4 f.c. 12 po et + 3 f.c.	S2 10 po et plus, 2 f.c.	S3 9 po et plus, 0 f.c.
Pin blanc	Longueur de 10 pi -12 pi -14 pi et 16 pi seulement		8pi - 10 pi-12 pi-14 pi ou 16 pi	
	1 nœud sain accepté Aucune pourriture Aucune courbure	10-11 po : 1 nœud sain accepté Maximum 10 % de pourriture - Aucune courbure 12 po et plus : Aucune limite de nœuds sains Maximum 30 % de pourriture Courbure max. de 2 po	Aucune limite de nœuds sains maximum de 50 % de pourriture courbure maximum de 2 po.	Aucune limite de nœuds sains Maximum de 50 % de pourriture Courbure maximum de 2 po
	715 \$	440 \$	330 \$	275 \$
Pin rouge	S1 16 po et plus, 4 f.c.		S2 14 po et plus, 2 f.c.	S3 9 po et plus, 0 f.c.
	Longueur de 12 pi - 14 pi et 16 pi seulement			8 pi à 16 pi
	Aucun nœud Aucune pourriture Aucune courbure		Nœuds sains de 3 po et moins Maximum 30 % de pourriture Courbure maximum de 2 po	Nœuds sains tolérés Maximum de 50 % de pourriture Courbure maximum de 2 po
	500 \$		350 \$	275 \$

IMPORTANT : IL FAUT APPELER UN REPRÉSENTANT DE LA SCIERIE AVANT TOUTE LIVRAISON

PERSONNE RESSOURCE :

Jean-Paul Michaud

Cell. : 514 229-5614



SCIERIE CARRIÈRE LTÉE

**525, boulevard de l'Aéroparc
Lachute (Québec) J8H 3R8**

Tél. : 450 562-8578

Sans frais : 800 567-2647

Télé. : 450 562-8570

www.scieriecarriere.com

GROUPES D'ESSENCES	SCIAGE - Prix usine pour un mille pieds mesure de planche					
	Prime 16 po +, 3 f.c. 14-15 po, 4 f.c.	S1 14-15 po, 3 f.c. 12-13 po, 4 f.c.	S2 12-13 po, 3 f.c. 11 po, 4 f.c.	S3 12 po +, 2 f.c. 11 po, 3 f.c. 10 po, 4 f.c.	S4 10-11 po, 2 f.c. 9 po, 3-4 f.c.	Pallet 10 po +, 1 f.c. 9 po, 2 f.c. 8 po, 3-4 f.c.
Érable 1/3 cœur	1 000 \$	850 \$	665 \$	500 \$	385 \$	250 \$
Érable 1/2 cœur	850 \$	665 \$	500 \$	385 \$	300 \$	225 \$
Érable régulier	500 \$	400 \$	350 \$	300 \$	175 \$	125 \$
Bouleau jaune - Cerisier	725 \$	625 \$	525 \$	400 \$	325 \$	250 \$
Bouleau blanc	550 \$	425 \$	325 \$	275 \$	200 \$	175 \$
Chêne rouge	800 \$	675 \$	600 \$	500 \$	450 \$	325 \$
Frêne blanc - Plaine	550 \$	450 \$	375 \$	300 \$	275 \$	225 \$
Peuplier - Tilleul	350 \$	300 \$	275 \$	225 \$	200 \$	125 \$
Autres feuillus	325 \$	300 \$	275 \$	250 \$	225 \$	150 \$
GROUPES D'ESSENCES	DÉROULAGE - 9 pi 4 po					
	D1 16 po et + 4 f.c.	D2 14 po, 4 f.c.	D3 12 po et 13 po, 4 f.c.	D4 11 po, 4 f.c. <small>Bille de souche seulement</small>		
Érable 1/3 cœur	1200 \$	1100 \$	950 \$	800 \$		
Bouleau jaune	1450 \$	1150 \$	800 \$	600 \$		
Bouleau blanc	800 \$	700 \$	600 \$	500 \$		
Chêne rouge	850 \$	800 \$	675 \$	----		

Longueurs : paires et impaires acceptées. Sciage : surlongueur de 4 po



BOIS NOBLES KA'N'ENDA LTÉE

PERSONNES RESSOURCES :

Mathieu Vaillancourt
819 440-2700 poste 279

Joël Constantineau
819 440-2700 poste 244



701, rue Iberville
Mont-Laurier
(Québec) J9L 3W7
Tél.: 819 440-2700
Télec. : 819 440-2010

SCIAGE – Prix usine pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	Prime <i>14 po et +, 4 f.c. 16 po et +, 3 f.c.</i>	Sélect <i>12-13 po, 4 f.c. 13-15 po, 3 f.c.</i>	S1 <i>11po, 4 f.c. 12 po, 3 f.c. 13 po et +, 2 f.c.</i>	S2 <i>9-10 po, 4 f.c. 10-11 po, 3 f.c. 12 po, 2 f.c.</i>	S3 <i>8 po, 4 f.c. 9 po, 3 f.c. 9-10-11 po, 2 f.c.</i>	S4 <i>8 po, 2 ou 3 f.c. 8 po et plus, 1 f.c.</i>
Érable à sucre 1/3 coeur	1025 \$	925 \$	625 \$	475 \$	350 \$	185 \$
Érable à sucre 1/2 coeur	875 \$	625 \$	475 \$	400 \$	325 \$	185 \$
Érable à sucre	610 \$	535 \$	420 \$	365 \$	315 \$	185 \$
Bouleau jaune	665 \$	585 \$	420 \$	340 \$	290 \$	140 \$
Bouleau blanc	635 \$	535 \$	390 \$	315 \$	265 \$	140 \$
Chêne	765 \$	715 \$	510 \$	380 \$	355 \$	140 \$
Frêne	410 \$	380 \$	305 \$	255 \$	230 \$	140 \$
Tilleul et autres	355 \$	355 \$	355 \$	205 \$	205 \$	140 \$

Les billots doivent être coupés en longueur paires et impaires, de 8 pieds jusqu'à 12 pieds. Surlongueur de 6 pouces.

DÉROULAGE 9 PIEDS 4 POUCES – Prix usine pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	Prime <i>14 po +, 4 f.c.</i>	D1 <i>12-13 po, 4 f.c. 14 po +, 3 f.c.</i>	D2 <i>11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.</i>	D3 <i>10 po, 4 f.c. 11 po, 3 f.c.</i>
Bouleau blanc	1 450 \$	1 045 \$	765 \$	535 \$
Bouleau jaune	1 450 \$	1 045 \$	765 \$	535 \$

DÉROULAGE 9 PIEDS 4 POUCES – Prix usine pour un mille pieds mesure de planche

PEUPLIER

- ▶ Les billes doivent avoir un minimum de 10 pouces au fin bout, aucune face claire exigée
- ▶ Aucune limite pour les petits nœuds solides ayant $\frac{3}{4}$ de pouces et moins de diamètre
- ▶ Aucune limite pour les nœuds sains et solides ayant entre $\frac{3}{4}$ et 2 po de diamètre
- ▶ Maximum de 2 nœuds sains et solides ayant entre 2 po et 4 po de diamètre.
- ▶ Nous acceptons une fente droite d'une longueur maximale de 1 pied
- ▶ La flèche maximale est de 2 pouces
- ▶ Une carie centrée de 1 pouce maximum acceptée
- ▶ Les billes ne rencontrant pas ces spécifications ne seront pas payées.

UNE SEULE CLASSE
(aucun liard accepté)

410 \$ / mpmp

RÉPERTOIRE DES PRIX - SEPTEMBRE 2017

COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE

PERSONNE RESSOURCE :

Gaétan Bergeron

Tél. : 819 686-2043 • Cell. : 819 429-3368

www.commonwealthplywood.com



SCIERIE DE MONT-LAURIER

172, avenue du Moulin
Mont-Laurier (Québec)
J9L 3W1

Tél. : 819 623-2845

Télé. : 819 623-5979

GROUPES D'ESSENCES	Prix BRUT au producteur avant paiement du transport pour un mille pieds mesure de planche				
	Prime 14-15 po, 4 f.c. 16 po, 3 f.c.	Sélect 12-13 po, 4 f.c. 13 po +, 3 f.c.	S1 10-11 po, 4 f.c. 12 po +, 2 f.c.	S2 9 po, 4 f.c. 10-11 po, 2 f.c.	S3 8 po, 4 f.c. 9 po +, 1 f.c. • 10 po +, 0 f.c.
Bouleau jaune	625 \$	550 \$	400 \$	325 \$	275 \$
Bouleau blanc	600 \$	500 \$	375 \$	300 \$	250 \$
Chêne rouge	750 \$	700 \$	500 \$	400 \$	350 \$
Érable à sucre 1/3 de cœur et moins	1000 \$	900 \$	600 \$	450 \$	325 \$
Érable à sucre entre 1/3 et 1/2	850 \$	600 \$	450 \$	375 \$	300 \$
Érable à sucre 1/2 de cœur et plus	500 \$	400 \$	325 \$	300 \$	250 \$
Frêne	400 \$	375 \$	300 \$	250 \$	225 \$
Tilleul	425 \$	375 \$	325 \$	250 \$	125 \$
DÉROULAGE - 9 pi 4 po					
	Prime 14 po +, 4 f.c.	No 1 12-13 po, 4 f.c. 14 po +, 3 f.c.	No 2 11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.	No 3 10 po, 4 f.c. 11 po, 3 f.c. • 14 po, 2 f.c.	
Bouleau blanc	1425 \$	1025 \$	725 \$	525 \$	
Chêne rouge	1100 \$	750 \$	600 \$	500 \$	
Érable 1/3 cœur	1500 \$	1150 \$	900 \$	800 \$	
Bouleau jaune	1425 \$	1025 \$	725 \$	525 \$	

STELLA-JONES

PERSONNE RESSOURCE :

M. Philippe Fredette

Tél. : 819 986-8998

Cell. : 819 664-0423

pfredette@stella-jones.com



www.stella-jones.com

USINE DE GATINEAU

426, ch. de Montréal Est
C.P. 2737 Gatineau (Québec)
J8M 1V6

USINE DE RIVIÈRE-ROUGE

2549, chemin Francisco
Rivière-Rouge (Québec) J0T 1T0

GROUPES D'ESSENCES	POTEAUX NON-ÉCORCÉS			
	Mesure à 6 pieds de la souche en circonférence	Longueur du poteau en pied	Mesure au fin bout en circonférence	Prix du poteau (bord de route)
Pin rouge Pin gris	30 po à 36 po	32 pi	21 po	35 \$
	34 po à 42 po	37 pi	23 po	40 \$
	39 po à 46 po	42 pi	23 po	75 \$
	42 po à 48 po	47 pi	25 po	95 \$
	47 po à 53 po	52 pi	25 po	130 \$
	48 po à 54 po	57 pi	25 po	160 \$
	50 po à 56 po	62 pi	25 po	170 \$

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

► Aucune carie ou pourriture ► Aucune section morte sur le tronc ► Pas de coude ► Courbure légère acceptée

**LAUZON RESSOURCES
FORESTIÈRES**

PERSONNES RESSOURCES :

M. André Mallette

Tél. : 819 985-0600 poste 235
Cell. : 819 775-1239
andre.mallette@lauzonltd.com



LAUZON®
Thurso, Ressources forestières

M. Christian Vézina

Cell. : 819 962-3417
christian.vezina@lauzonltd.com

175, rue Alexandre
Thurso (Québec) J0X 3B0
Télec. : 819 985-3029

www.lauzonltd.com
www.plancherslauzon.com

ACHAT DE CHÊNE ROUGE EN LONGUEUR

Prix livré minimum garanti de 67\$ la tonne métrique verte • Aucun tronçonnage

SPÉCIFICATIONS MINIMALES

- Diamètre minimal à la souche de 8"
- Nœuds acceptés mais ceux-ci doivent être rasés.
- Les billes contenant du métal ou des fourches ne seront pas payées.
- Découpe à l'équerre / pas de tiges brisées
- Arbres complets seulement (Bille de souche doit être présente).

- Possibilité de bonis additionnels par tranches de 5 \$/tmv pour du bois de qualité supérieure.*
 - À titre indicatif, pour une coupe de bois générant un ratio sciage/pâte de 50/50, la partie pâte représente 48 \$/tmv en tout temps.
Pour la partie sciage :
 - 67 \$/tmv correspondra à 505 \$/mpmp
 - 72 \$/tmv correspondra à 565 \$/mpmp*
 - 77 \$/tmv correspondra à 625 \$/mpmp*
- * Visite de terrain obligatoire avant de fixer le prix

SCIAGE – Prix BRUT au producteur avant paiement du transport pour un mille pieds mesure de planche

GROUPES D'ESSENCES	Prime 16 po et +, 3 f.c. 14-15 po, 4 f.c.	Sélect 14 po et +, 3 f.c.	# 1 14 po, 2 f.c. 11-13 po, 3 f.c.	# 2 10 po-13 po, 2 f.c.	# 3 (pallet) 8 po, 1 f.c.	# 4 (pallet) 8 po et +, 0 f.c.
Chêne rouge (Red Oak)	825 \$	725 \$	600 \$	525 \$	450 \$	325 \$
Érable 1/2 cœur (Maple 1/2 heart)	1000 \$	825 \$	650 \$	500 \$	425 \$	125 \$
Érable à sucre régulier (Regular Maple)	700 \$	600 \$	450 \$	400 \$	300 \$	125 \$
Plaine (Soft Maple)	---	300 \$	275 \$	250 \$	---	---
Merisier (Yellow Birch)	725 \$	650 \$	525 \$	350 \$	275 \$	125 \$
Bouleau blanc (White Birch)	500 \$	425 \$	400 \$	350 \$	275 \$	125 \$
Cerisier (Cherry)	---	400 \$	285 \$	285 \$	---	---
Tilleul (Basswood)	---	285 \$	185 \$	185 \$	---	---
GRADES	12 po et +, 2 f.c.	9 po et +, 0 et 1 f.c.	BOIS FRAIS SEULEMENT. AUCUNE BILLE CHAUFFÉE NE SERA ACCEPTÉE.			
Frêne noir et blanc (Black & White Ash)	600 \$	350 \$	* Entre le 1 ^{er} avril et le 31 août, appelez l'acheteur avant de livrer érables & bouleaux			

Billes acceptées

Longueur entre 7 pi et 12 pi avec surlongueur de 4 po minimum et un diamètre maximal de 28 po
Les billes excédant 12 pi 6 po de longueur seront payées comme des billes de 12 pi 6 po ces billes étant impossibles à transformer à la scierie de Lauzon.

DÉROULAGE - 9 pi 4 po & 10 pi 4 po - Prix fob Thurso (\$ / mille pieds mesure de planche)

GROUPES D'ESSENCES	D1 14 po +, 4 f.c.	D2 12-13 po, 4 f.c. 14 po +, 3 f.c.	D3 11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.
Érable à sucre (30% cœur max)	1600 \$	1200 \$	900 \$
Merisier (30% cœur max)	1550 \$	1100 \$	-
Bouleau blanc (White Birch)	1550 \$	1100 \$	-

SPÉCIFICATIONS DES BILLOTS

- ▶ Billes droites et fraîches ▶ Nœuds acceptés mais ceux-ci doivent être rasés
- ▶ Découpe à l'équerre - pas de tiges brisées ▶ Déductions appliquées pour les courbes, la pourriture, les cimes, les rouleurs
- ▶ Les billes de moins de 7 po (fin bout) et de plus de 28 po ne seront pas payées
- ▶ Les billes fendues, avec métal ou fourches, chauffée ou les billes d'érable avec des traces de chalumeaux seront rejetées.
- ▶ L'érable avec un cœur supérieur à 70 % sera dégradé de deux classes
- ▶ Liste de prix jugette à changement sana préavis

PAIEMENT RAPIDE GARANTI
Toutes les livraisons reçues
dans une semaine donnée
seront payées le vendredi de la
semaine suivante.



Les Transporteurs du bois privé du Nord inc.

www.transporteursboisprive.ca

FERME-NEUVE

Mélissa Lépine..... 819 616-9899
Création Madéro inc.... 819 587-4575
Sylvio Morin..... 819 587-4582
Jean-Maurice Papineau...819 587-3360

GRENVILLE

Luc Simard.....613 551-0087

HUBERDEAU

Marco Prévost819 687-8514

KIAMIKA

Yves Guénette..... 819 623-4961

L'ASCENSION

Michel Doré.....819 275-7674
RRF Perrier.....819 275-2558

LAC-DES-ÉCORCES

Gilles Pomerleau 819 585-2121
Émile St-Pierre 819 440-9433

LAC-DU-CERF

Roch Gougeon..... 819 597-4259

LACHUTE

Stéphane Giroux..... 514 823-2702

MANIWAKI

Hubert et fils819 441-0165

MONT-LAURIER

Gaétan Bertrand.....819 623-5395
Pascal Bertrand819 440-7929
Martin Boisclair.....819 203-0710

Normand Brisebois.....819 623-6785
Pascal Brisebois.....819 623-4006
Steve Dicaire.....819 623-6437
Lévis Diotte819 623-1599
Simon Diotte819 623-2997
Luc Filion819 440-4212
Sylvain Gaudreau819 616-9580
Robert Fleurant.....819 623-3470
KM Transport819 440-4546
Alain Léonard819 623-5929
Fred Léonard819 440-2924
Lucien Léonard819 623-1902
André Mayer819 623-3407
Mielke et fils819 623-5639
Keven Paquette819 440-4546
Francis Piché819 440-9520
Mathieu Saumure.....819 660-0099
PJ St-Louis819 623-3905
Loys Thomas819 623-1255
Patrice Turpin.....819 623-0634

MONT-SAINT-MICHEL

Mario Houle..... 819 587-3306
Yan Lévesque 819 587-4076

MONT-TREMBLANT

Georges Provost.....819 425-8274

NAMUR

H. Leggett et
fils 2000 inc. 819 426-3553

NOMININGUE

Jean-Guy Bruneau..... 819 278-4455
Gabriel Varennes..... 819 278-7057

NOTRE-DAME-DU-LAUS

Jean-François Binette... 819 767-2089
Jean-Claude Gougeon.. 819 767-2630
Transport NDL..... 819 767-2647

RIVIÈRE-ROUGE

Marcel Gareau819 275-7970
Martin Gareau819 275-3987
Nicolas Gargantini819 278-7108
Jocelyne Lacasse819 275-7742
Sylvain Perrier.....819 278-5888

SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ÎLES

Gaétan Diotte819 597-4076
Jude Diotte819 597-2671
Miguel Diotte819 597-2603
Yannick Diotte.....819 597-4156
Daniel Filion.....819 597-4269

SAINTE-ANNE-DU-LAC

Laurier Lévesque..... 819 586-2433


SAINT-JÉRÔME

Alain Lahaie.....450 560-0480



En vertu du Règlement no 8084, adopté par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec le 13 juillet 2004, votre transporteur a l'obligation de payer une contribution annuelle de base de 200 \$ à notre association. Nous vous conseillons de choisir un transporteur déjà membre avant le choix de tout autre transporteur.


C.P. 12, Succursale Val-Barrette, Lac-des-Écorces J0W 1Y0 • Téléphone 819.585.3081



deloupe

102, Avenue du Parc Industriel
Saint-Évariste Forsyth (Qc), G0M 1S0
Tél. : 418-459-6443 – Fax : 418-459-6571

LA REMORQUE TRAIL
dévoilée en primeur dans Action-Forêt



Transportez plus de bois avec Deloupe

UNI-SELECT **Auto Parts Plus** *Pièces d'auto Léon Grenier inc.*

Une équipe dynamique qui travaille pour vous!

**DÉCOUVREZ LA GAMME COMPLÈTE DE LUBRIFIANTS TOTAL,
PRODUITS DE PREMIÈRE QUALITÉ RECONNUS MONDIALEMENT
ET DISPONIBLE CHEZ PIÈCES D'AUTO LÉON GRENIER!**



- Un service professionnel
- Des employés qualifiés
- Des produits de qualité
- Un vaste choix en magasin



Dépositaire TigerCat



TigerCat
Tough • Reliable • Productive



www.piecesdautoleongrenier.com
Mont-Laurier • 819 623-3740

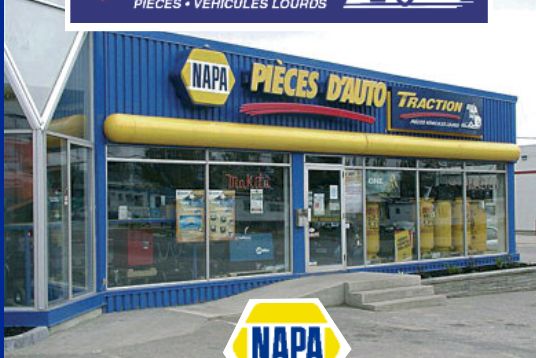
www.centredereparationleon.com
Mont-Laurier • 819 623-7377

**Énergisons vos performances.
Chaque jour**



TRACTION

PIÈCES • VÉHICULES LOURDS



PIÈCES D'AUTO

- ▶ Boyaux hydrauliques de marque Gates
- ▶ Huiles et lubrifiants ▶ Outillage
- ▶ Câbles étrangleurs pour débusqueuse

CARREFOUR INDUSTRIEL-LDG-NAPA INC.

1280, boul. A.-Paquette Mont-Laurier (Québec) J9L 1M7

Tél. : 819.623.6636

Télec. : 819.623.6638



Services
Bioforêt
Marc-André Hinse
ing.f.

Au service des propriétaires de la forêt privée

**NOUVEAU SERVICE
IMAGERIE PAR DRONE**

FORESTERIE - TRAVAUX SYLVICOLES - GÉOMATIQUE
FAUNE - RÉCRÉOTOURISME
PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Marc-André Hinse, ingénieur forestier, est accrédité par l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides pour la livraison du programme de soutien aux propriétaires privés de lots boisés.

14, route 309 nord,
Ferme-Neuve, Qc, J0W 1C0

(819) 587-9790



www.servicesbioforet.ca

ENTREPRENDRE SA PLACE DANS LE SECTEUR FORESTIER

FAITES CONFIANCE AUX EXPERTS
DE VOTRE **CENTRE DESJARDINS ENTREPRISES**

Ils vous fourniront l'appui nécessaire à l'atteinte de vos objectifs

**DESJARDINS ENTREPRISES -
LAURENTIDES**

296, rue de Martigny Ouest, bureau 200
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 4C9
1 866 766-9633

**DESJARDINS ENTREPRISES -
HAUTES-LAURENTIDES**

593, boul. Albiny-Paquette
Mont-Laurier (Québec) J9L 1L5
1 877 440-6030

**DESJARDINS ENTREPRISES -
OUTAOUAIS**

880, boul. de la Carrière, bureau 100
Gatineau (Québec) J8Y 6T5
1 877 441-1400

desjardins.com/entreprises



Desjardins
Entreprises

Coopérer pour créer l'avenir